



COMMUNE DE RENNAZ

CONSEIL GENERAL

EXTRAIT

du procès-verbal 20 de la législature 2016-2021
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 18 mars 2021

Présidence : Monsieur Yvan Burnier, Vice-président
21 conseillères et conseillers présents avec le Vice-président.

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 43/2016-2021 relatif à l'organisation de la protection civile et la création de l'Association intercommunale « ORPC du district d'Aigle » ;
- **entendu** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté **à main levée à l'unanimité, tel que présenté.**

DECIDE

- d'adopter, tels que proposés, les statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du district d'Aigle ;
- d'adhérer à l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du district d'Aigle.

Ainsi délibéré en séance du 18 mars 2021.

Au nom du Conseil général


Le Vice-président
Yvan Burnier




La Secrétaire
Valérie Teissl